

# **NOTE SYNTHÉTIQUE DU BUDGET PRIMITIF**

## **LOTISSEMENT « LES RIVES DE FERTOT » 2021**

L'article 107 de la loi NOTRe (portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 7 août 2015 crée de nouvelles obligations relatives à la présentation et à l'élaboration des budgets locaux.

Ainsi, cette note brève et synthétique retrace les informations financières essentielles de la collectivité.

### **1/ Données synthétiques sur la situation financière de la commune**

- La population totale de Gimouille (*source INSEE*)

2018	2019	2020	2021 ( <i>prévisionnel</i> )
463 habitants	463 habitants	454 habitants	454 habitants

Dernier recensement de la population : Février 2016

- La population DGF\* de Gimouille

2018	2019	2020	2021 ( <i>prévisionnel</i> )
480 habitants	480 habitants	477 habitants	477 habitants

\* Population DGF = population totale + résidences secondaires (un habitant par résidence secondaire)

### **L'analyse des ratios de Gimouille :**

Les ratios sont arrondis à l'unité par défaut, les pourcentages au centième par défaut.

Les montants des recettes réelles et des dépenses réelles ne comportent pas les éventuels excédent et/ou déficits antérieurs reportés.

#### **1 - Dépenses réelles de fonctionnement / Population DGF :**

2018	2019	2020	2021 ( <i>prévisionnel</i> )
169 €	39 €	0 €	103 €

Dépenses réelles de fonctionnement 2018 : 81 142,00 €

Dépenses réelles de fonctionnement 2019 : 18 732,15 €

Dépenses réelles de fonctionnement 2020 : 0,00 €

Dépenses réelles de fonctionnement 2021 (*prévisionnel*) : 49 183,23 €

## 2 - Recettes réelles de fonctionnement / Population DGF :

2018	2019	2020	2021 (prévisionnel)
0 €	0 €	0 €	104 €

Recettes réelles de fonctionnement 2018 : 0,00 €

Recettes réelles de fonctionnement 2019 : 0,00 €

Recettes réelles de fonctionnement 2020 : 0,00 €

Recettes réelles de fonctionnement 2021 (prévisionnel) : 49 419,67 €

## 2/ BUDGET PRIMITIF 2021

Nous avons terminé l'année 2020 avec un **déficit de fonctionnement de 99 874,55 €** qu'il convient de reporter en 2021.

### LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	RECETTES	Reçu 2020 (en €)	BP 2021 (en €)
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	-	21 208,00
	<b>RECETTES REELLES</b>	-	<b>21 208,00</b>
77 et 042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	-	145 444,54
	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	-	<b>166 652,54</b>

#### Chapitre 70 = produits des services et du domaine :

Ce chapitre est en hausse en 2021, car la commune a réintégrée au budget Lotissement la parcelle vendue en 2019 sur le budget Commune.

## LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	DEPENSES	Mandaté 2020 en euros	BP 2021 en euros
011	<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>12 000,00</b>	<b>49 183,23</b>
60	Achats non stockés et prestations de services	-	49 183,23
61	Services extérieurs	5 000,00	-
	<b>DEPENSES REELLES</b>	<b>12 000,00</b>	<b>49 183,23</b>
042	<b>OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS</b>	-	-
002	<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE</b>	<b>0,00</b>	<b>81 142,40</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>81 142,00</b>	<b>106 132,40</b>

Chapitre 011 = charges à caractère général : - 69,20 %

- Chapitre 60 = - 77,63 %

- réintégration des dépenses du budget Commune dans le budget Lotissement

## LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	RECETTES	Reçu 2020 en euros	BP 2021 en euros
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	-	-
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	-	-
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	-	117 232,87
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	-	<b>117 232,87</b>

## LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	DEPENSES	Mandaté 2020 en euros	BP 2021 en euros
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	-	117 232,87
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	-	<b>117 232,87</b>

## **2.1/ BUDGET PRIMITIF 2021**

<b>BUDGET PRINCIPAL</b>	
<b>FONCTIONNEMENT</b>	
Recettes	166 652,54 €
Dépenses	166 652,54 €
<b>INVESTISSEMENT</b>	
Recettes	117 232,87 €
Dépenses	117 232,87 €

### **Conclusion**

En 2021, le Conseil Municipal souhaite effectuer de la publicité afin de promouvoir la vente de parcelles.